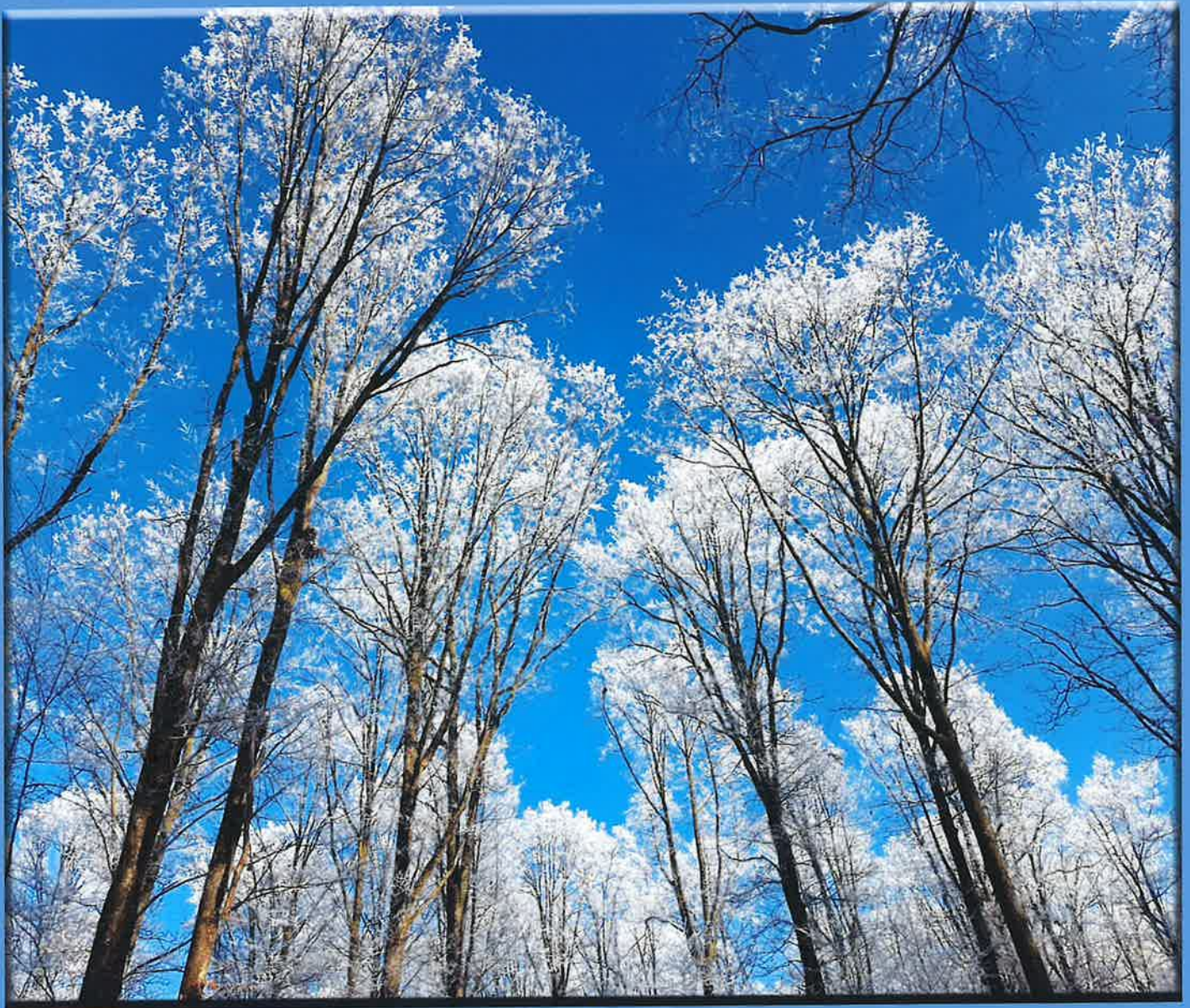


FROIDECONCHE

BULLETIN MUNICIPAL



N° 23
Janvier 2026



SOMMAIRE

Le mot du Maire -----	Page 3
Vie froideconchoise -----	Pages 4 à 9
Travaux réalisés -----	Pages 10 à 11
Cérémonies -----	Page 12
Ecole & Jeunesse -----	Page 13
Nos Associations -----	Pages 14 à 15
Froideconche autrefois -----	Page 16
Nos entreprises -----	Page 17
Info Maison France Services --	Page 18
Guide info -----	Pages 19 à 20



Tirage en 1100 exemplaires

Rédaction : E. Petitjean, S. Gavaille, N. Nurdin, D. Caillet, R. Marigliano, JC. Buschini

Crédits photos et conception : S.Gavaille

Impression : Photonew

Dépôt légal : Janvier 2026



Chères froideconchoises, chers froideconchois,

En ces derniers mois de cette mandature, je suis heureux de vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

A mon grand regret, ce que je décrivais l'année dernière dans ces mêmes lignes sur la situation nationale et internationale ne s'est pas amélioré et toutes nos craintes se sont malheureusement confirmées :

Encore une fois, pas de budget pour la France,

Une guerre à nos portes qui ne trouve pas d'issue, exacerbée par les populistes et dictateurs de tous poils,

Un emballement des catastrophes climatiques auquel l'Europe et l'Etat répondent par encore plus de normes et de contraintes.

Face à cela, nous nous devons alors de redoubler d'efforts pour faire face, ensemble, à autant d'adversité.

C'est sur cette ligne que mon équipe, élus et agents, nous nous inscrivons.

En effet, notre commune reste attractive comme en témoigne la quasi-stabilité de la population. Les nombreuses animations que vous retrouverez dans ce numéro illustrent parfaitement le dynamisme de nos associations et leur créativité pour proposer de nouvelles manifestations comme la Corrida de l'Espoir organisée par notre CPI.

Vous trouverez aussi toutes les informations nécessaires concernant la nouvelle maison France Services portée par la Communauté de Commune du Pays de Luxeuil afin de vous aider dans vos démarches administratives toujours plus complexes.

Une nouvelle fois, je vous renouvelle mes meilleurs vœux de santé et de prospérité pour cette nouvelle année 2026.

Éric Petitjean



VIE FROIDECHOISE

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES



Les élections municipales et communautaires auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Si ce n'est déjà fait, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant la date butoir.

Les 15 et 22 mars 2026, vous allez vous rendre aux urnes pour élire les conseillers municipaux et communautaires. Vous pouvez dès maintenant [vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales](#). Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche :

- jusqu'au **mercredi 4 février 2026** inclus si vous vous inscrivez **en ligne** ;
- jusqu'au **vendredi 6 février 2026** inclus si vous vous inscrivez **en mairie**.

Pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales, connectez-vous sur le site service-public.gouv.fr. Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune **en vous rendant à la mairie**. Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un [formulaire cerfa n°12669](#) de demande d'inscription. Vous pouvez transmettre votre demande directement par courrier à la mairie de votre commune d'inscription.

N.B. : Si vous déménagez après la date limite d'inscription pour l'une des raisons suivantes, vous pouvez vous inscrire **jusqu'au jeudi 5 mars 2026 inclus** si :

- vous êtes **agent public muté ou admis à faire valoir vos droits à la retraite** après la clôture des inscriptions ou membre de la famille d'un agent public concerné ;
- vous êtes un **militaire** ;
- vous **déménagez pour un motif professionnel** ou êtes membre de la famille d'une personne déménageant pour motif professionnel.

De la même manière, si vous atteignez l'âge de 18 ans après la clôture des délais d'inscription ou que vous devenez Français par naturalisation après la clôture des délais d'inscription et que vous n'êtes pas inscrit d'office sur les listes électorales, **vous pouvez aussi vous inscrire jusqu'au jeudi 5 mars 2026 inclus**.

Pour demander votre inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives. **Avoir le droit de vote**, ce qui implique de :

- posséder la nationalité française ou, pour les élections municipales, être ressortissant d'un État-membre de l'Union européenne ;
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

Avoir une attache avec la commune au titre de :

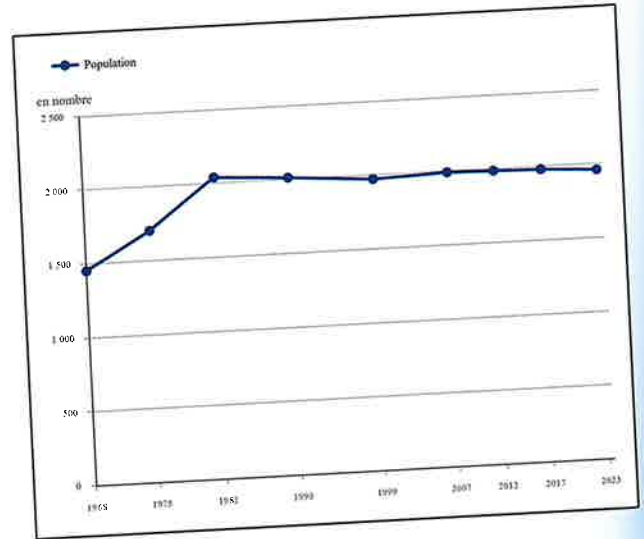
- son domicile principal ;
- sa qualité de contribuable ;
- sa qualité de gérant de société

Plus d'informations sur le site **Les élections en France** :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr>

POPULATION RECENSEMENT

Les populations de référence millésimées 2023 entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2026. Elles sont authentifiées par le décret n° 2025-1362 du 26 décembre 2025. Elles sont calculées conformément aux concepts définis dans le décret du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population, modifié par le décret n° 2019-1302 du 5 décembre 2019. À partir des populations de référence 2017, la population comptée à part n'intègre plus les personnes sans domicile fixe rattachées à la commune.



Population municipale	Population comptée à part	Population totale
1960	36	1996

FORMATION DU PERSONNEL

Une formation théorique et pratique aux risques d'incendie et utilisation des différents types d'extincteurs s'est déroulée le mercredi 15 octobre au profit d'élus, agents administratifs et techniques de la commune de Froideconche. Deux agents techniques ont aussi profité d'une formation aux risques chimiques.

Une formation PSC1 prise en charge par la municipalité a été dispensée par les Sapeurs - Pompiers auprès des Enseignantes et du personnel technique.



URBANISME

Cette année, votre commune a enregistré :

17 Permis de construire

51 Certificats d'urbanisme

33 déclarations préalables



VIE FROIDECONCHOISE

RÉSULTAT DES CONCOURS DE L'ÉTÉ



1^{er} prix



Jeudi 6 novembre, la remise des concours de l'été s'est tenue à l'Espace Malraux.

Concours photo sur le thème "les fleurs de nos jardins"

1^{er} prix: M. Michel Sauvageot
2^{ème} prix: Mme Océane Rupert
3^{ème} prix: Mme Marie-Odile Perret
Tous les participants ont reçu un bon d'achat photographique ainsi que l'agrandissement de leur photo.

Concours de dessin

Emma Dziurma a remporté le concours à titre individuel

Les classes de Ce2 Cm1 et Cm2 ont aussi été récompensées pour leur participation.

Concours "A la recherche des parasols"

Mme Florence Arnoud a remporté un parasol de plage.

12 parasols étaient cachés dans le dernier bulletin municipal.

Bravo à tous pour la qualité des travaux présentés et merci pour votre participation

A L'ÉTANG COMMUNAL



La saison 2025 s'est achevée le dimanche 16 novembre.

En présence de quelques pêcheurs, de l'agent de surveillance et du régisseur, le repeuplement en poisson de l'étang communal pour l'année 2026 s'est déroulé le mardi 09 décembre avec de beaux brochets et sandres, des carpes, des tanches et de la petite friture pour un montant total de 4990 €.

La saison 2026 débutera le samedi 07 mars et fermera le dimanche 13 décembre ; le carnassier sera ouvert à compter du samedi 16 mai. Conformément à l'avis de la commission « étang » le prix des cartes reste inchangé et seront vendues en mairie et à la P'tite épicerie à compter du samedi 28 février.

NOTRE FORÊT

Elle s'étend sur environ 613 hectares principalement sur les secteurs du « Bois Laleau » et derrière la fonderie Menigoz. Elle se compose d'essences diverses, principalement de feuillus (chênes, hêtres, charmes ...) et quelques résineux (sapins, mélèzes). Elle se scinde en 65 parcelles suivies pour son entretien et son exploitation, contre rémunération, par l'ONF, mais elle reste propriété de la commune décisionnaire au final sur les intervenants et les quantités de bois à exploiter chaque année.

Divers types d'exploitations et de suivis existent :

- L'entretien nettoyage : pour les parcelles en régénération afin d'aérer les jeunes pousses sélectionnées.
- Les éclaircies principalement destinées au bois de chauffage pour les affouagistes locaux qui le désirent contre paiement.
- La vente « bloc et sur pied » destinée à des professionnels qui traitent l'ensemble des bois coupés.
- Les coupes d'arbres sélectionnées par l'ONF, abattus par des bûcherons et que l'on retrouve sous forme de grumes au bord des routes. Il s'agit généralement d'arbres arrivés à maturité ou vieillissants.

Notre forêt est belle et doit le rester. Des chemins entretenus et des pistes aléatoires permettent d'y accéder. Ils doivent être respectés et utilisés sagement lors des activités afin d'éviter le piétinement et le tassement des sols.

Le développement d'une nouvelle tendance essaie de voir le jour afin de faciliter les exploitations mécaniques commerciales plus importantes dans l'avenir par la création de cloisonnements (accès d'une largeur de 4 mètres tous les 20 mètres). La municipalité n'adhère pas totalement à cette transformation, notre forêt est naturelle et doit le rester en préservant l'accès aux usagers (promeneurs, marcheurs, cueilleurs de champignons, affouagistes, chasseurs.... Nous y veillons.



L'emprise de cloisonnement se trouve généralement dans les parcelles d'amélioration d'une largeur de 4 m, elle a pour objectif de faciliter l'intervention du professionnel forestier et de l'affouagiste afin de limiter l'effet négatif du débardage sur le tassement du sol. Elle est matérialisée à la peinture par un V à l'horizontal.

Le couloir sylvicole d'une largeur de 2 m est principalement utilisé par l'ouvrier forestier pour pratiquer des dégagements, du nettoyage sur les jeunes peuplements (travail réalisé par un gyrobroyeur).

Le cloisonnement d'exploitation pour le jeune peuplement d'une largeur de 4 m est un accès aux engins forestiers et aux affouagistes.

VIE FROIDECONCHOISE

REPAS DANSANT DES AÎNÉS



Journée conviviale ce dimanche à la salle des fêtes de Froideconche à l'occasion du repas des Aînés mis en place par Stéphanie Jeandesboz et les membres bénévoles du CCAS ainsi que la municipalité de Froideconche.

En fin de journée, après le passage du Père-Noël, tous les ayants droits participant au repas sont repartis avec un lot offert par les entreprises et commerces locaux lors du tirage au sort de la tombola.

Ce sont cette année 448 administrés de plus de 70 ans qui ont bénéficié soit d'un repas soit d'un colis.



PRÉPARATION DU COLIS DES ÂÎNÉS



82 colis couples et 158 colis simples ont été préparés par les membres du CCAS.

Les enfants de l'école élémentaire ont tenu à présenter leurs vœux aux Âînés de la commune en confectionnant de très jolies cartes de Noël que les membres du CCAS ont glissées dans les colis.



SÉCURITÉ

3 Personnages « PIETO » ont été installés sur les passages piétons au centre du village. Ils permettent d'améliorer la sécurité des enfants à la sortie de l'école et des piétons, de modifier le comportement des automobilistes dans l'espace public. Ces silhouettes sont visibles de nuit à 150 m grâce aux bandes réfléchissantes et par temps difficile. Cela permet aussi de faire travailler l'industrie locale qui est de Corbenay.

« Si tu vois PIETO, tu fais attention ! »



TRAVAUX RÉALISÉS



Réfection de la toiture du lavoir rue des 2 rives

Remplacement de la couverture du lavoir d'une longueur de 10 m. A l'origine, une toiture en terre cuite très abîmée et à moitié effondrée couvrait celui-ci. La nouvelle couverture s'inspire des autres lavoirs communaux.



Des travaux de requalification de voiries ont eu lieu au lotissement Mendès France ainsi qu'au lotissement de la voie de Saint Valbert.

L'usure de ces routes devenait une contrainte pour les riverains et usagers, aussi nous avons décidé de renforcer la chaussée, de renouveler le revêtement, de mettre à la cote les tampons d'assainissement, de relever les bouches à clé et de poser un enrobé.

Ces travaux contribuent au bien être des habitants, nous avons évalué ces interventions par une visite de chaque site en prenant en compte leurs spécificités. Nous avons analysé l'état de la voirie, les conditions d'usage, et les contraintes environnementales pour proposer la solution la plus adaptée.

Nous interviendrons sur d'autres sites mais pour le moment nous n'avons pas encore obtenu les subventions nécessaires pour conduire des travaux notamment d'adduction d'eau potable.



Remplacement du pont sur le Morbief vers l'école maternelle.

CURAGE DES FOSSÉS

Le curage des fossés rue du Souvenir et route de Bouhay a eu lieu. Souvent oublié, le fossé est un élément essentiel pour la stabilité et la sécurité de nos routes. Il maintient la pente constante sans rupture du fil d'eau.

DÉVERSOIR ORAGE

Curage et nettoyage du déversoir d'orage rue aux Biches. Il permet de stocker provisoirement les eaux puis de les restituer à débit contrôlé vers l'aval de façon à étaler les pointes de débit.

MISE AUX NORMES DE LA CUVE A FUEL DU LOCAL TECHNIQUE

Aux vues du dernier document établi par le département concernant la sécurité, nous avons procédé à l'achat d'une cuve conforme à la réglementation en vigueur. En effet, stocker des produits pétroliers implique des risques environnementaux majeurs. Cet achat permet de limiter les risques de pollution et de sécuriser les installations. Cette cuve nous sert essentiellement pour notre tracteur, nos micros tracteurs de tonte et d'autres petits engins.

DÉCORATION DE NOËL



Nos agents municipaux participent tous les jours à l'embellissement du village en particulier à la décoration en cette fin d'année.

Leur rôle est aujourd'hui rehaussé par des enjeux liés au développement durable.



CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

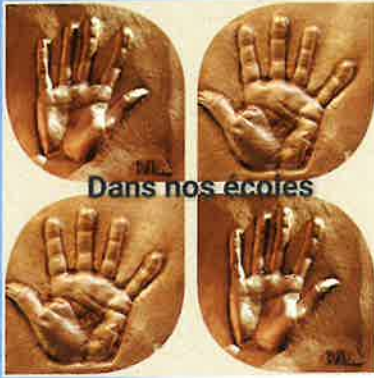
LE 81^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE FROIDECONCHE



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE 14/18



RENTRÉE SCOLAIRE 2025/2026



Dans nos écoles

44 élèves ont fait leur rentrée à l'école maternelle et 101 à l'école élémentaire.



PASSAGE DU PÈRE NOËL DANS LES ÉCOLES



Chargé de sachets de friandises et de livres offerts par la municipalité, le Père-Noël s'est rendu dans les écoles maternelle et élémentaire de la commune.

Pour ce dernier jour d'école avant les vacances, les élèves étaient impatients de le rencontrer pour lui confier leur dernière commande pour le 25 décembre. De nombreux chants ont clôturé ce moment festif.



NOS ASSOCIATIONS

La diversité des projets proposés par les associations de la commune permet à tout habitant de pratiquer des activités variées tant culturelles que sportives. La mobilisation des bénévoles au sein de ces associations contribue au maintien du lien social en particulier dans l'organisation de nombreux événements festifs tout au long de l'année.

MARCHÉ DE NOËL ORGANISÉ PAR LE CACCF

Toujours un très beau marché sur notre commune grâce au bénévolat des membres du CACCF.



CONCOURS DE CHANT «LES VOIX DE FROIDECONCHE»



Concours organisé par l'association « Des notes et des mots » avec une préparation des candidats par le Directeur de casting de l'émission « the Voice » Bruno Berberès.

LES DÉVIDOIRS DE L'ESPOIR

Objectif réussi pour les 3 organisateurs David Kieffer, Eloi Gallaire et Gaylor Peirera.

Plus de 37 000 euros récoltés en faveur des personnes atteintes de maladies génétiques rares, évolutives ou lourdement invalidantes.



CORRIDA DE L'ESPOIR



Une grande première

Les sapeurs pompiers ont innové cette année avec une course à pied nocturne inédite de 8km au profit du Téléthon portée par l'engagement du Centre Principal d'Intervention local de Froideconche.

BILANS DES INTERVENTIONS CPI 2^{ÈME} TRIMESTRE 2025

- Secours à personne : 52
 - Incendie/feu : 5
 - Accidents de la circulation : 11
 - Divers : 44 (dont 37 nids de guêpes /frelons)
- Total semestre : 107 interventions
Total annuel des interventions : 174

